

## Compte rendu de la séance du 18 juin 2020

Secrétaire(s) de la séance : Monsieur GUILLOUARD Stéphane

### Ordre du jour:

- Compte administratif 2019 - Budget Eau et Commune
- Compte de gestion 2019 - Budget Eau et Commune
- Affectation du résultat - Budget Eau et Commune
- Vote des taxes directes locales
- Budget primitif 2020 - Budget Eau et Commune
- Questions Diverses

### Délibérations du conseil:

#### BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ( DE 29 2020)

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des conseillers municipaux présents le compte administratif 2019.

L'assemblée, en l'absence de l'intéressé, vote le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté. Lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses de fonctionnement :	38 063,12 €
- Recettes de fonctionnement :	39 463,44€
- Résultat d'exécution 2019 :	- 1 400,32€
- Résultat reporté N-1 :	8190,37€
- Dépenses d'investissement :	26 064,60€
- Recettes d'investissement :	3 181,31 €
- Résultat d'exécution 2019 :	- 22 883,29 €
- Résultat reporté N-1 :	37 534,38 €
Reste à réaliser : recettes 0€ dépenses 7446€	

Exédent à reporter (002) : 9 590,69 €  
Résultat à reporter (001) : 14 651,09 €

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

#### BUDGET EAU - COMPTE DE GESTION 2019 ( DE 30 2020)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, les conseillers municipaux déclarent que le compte dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## BUDGET EAU AFFECTATION DU RESULTAT ( DE 31 2020)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019 présentant le résultat d'exécution ci-dessous :

### Section d'investissement

- Résultat d'exécution 2019 : -22 883.29
- Résultat d'exécution 2018 : -3664.81 €

Restes à réaliser : dépenses 7446€ recettes 0€

### Section de fonctionnement :

- Résultat d'exécution 2019 : 1 400.32€
- Résultat d'exécution 2018 : - 1383.18 €

DECIDE d'affecter

- En section d'investissement au compte 001 la somme de 14 651.09€
- En section de fonctionnement au compte 002 la somme de 9 590.69 €

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## BUDGET EAU - BUDGET PRIMITIF 2020 ( DE 32 2020)

A partir des dépenses et des recettes réelles de l'exercice 2019, le conseil municipal prépare le budget primitif 2020.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section d'investissement : 20 934.09€
- Section de fonctionnement : 49 090.69€

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## BUDGET COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ( DE 33 2020)

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des conseillers municipaux présents le compte administratif 2019.

L'assemblée, en l'absence de l'intéressé, vote le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté.

Lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses de fonctionnement :	110 027.45 €	
- Recettes de fonctionnement :	159 147.12 €	
- Résultat d'exécution 2019 :		49 119.67€
- Résultat reporté N-1 :		24 949.68 €

- Dépenses d'investissement :	21 732.45 €	
- Recettes d'investissement :	4 062.36 €	
- Résultat d'exécution 2019 :	- 17 670.09 €	
- Résultat reporté N-1 :	42 208.30€	
Reste à réaliser : dépenses :	99 600€	recettes 39 600€

Exédent à reporter (002) : + 38 607.56€

Résultat à reporter (001) : + 24 538. 21€

1068 : 35 461.79€

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## BUDGET COMMUNE - COMPTE DE GESTION 2019 ( DE 34 2020)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, les conseillers municipaux déclarent que le compte dressé pour l'exercice 2019 par le comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## BUDGET COMMUNE - AFFECTATION DU RESULTAT 2019 ( DE 35 2020)

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019 présentant le résultat d'exécution ci-dessous :

### Section d'investissement

- Résultat d'exécution 2019 :	- 17 670.09
- Résultat d'exécution 2018 :	+ 42 996.57€

Reste à réaliser : 99600€ en dépenses et 39 600€ en recettes

### Section de fonctionnement :

- Résultat d'exécution 2019 :	+ 49 119.67€
- Résultat d'exécution 2018 :	+ 5712.08€

DECIDE d'affecter :

- En section d'investissement

Recettes, au compte 001 (besoin de financement reporté) la somme de 24 538.21€

Recettes, au compte 1068 la somme de 35 461.79€

- En section de fonctionnement

Recettes, au compte 002 (résultat réporté) la somme de 38 607.56€

## BUDGET COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2020 ( DE 36 2020)

A partir des dépenses et des recettes réelles de l'exercice 2019, le conseil municipal prépare le budget primitif 2020.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section d'investissement :	118 628€
- Section de fonctionnement :	171 322.56€

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

## VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2020 ( DE 37 2020)

En application de l'article 1639 du code général des impôts, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les taxes directes locales pour 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) :	4,47 %
- Taxe foncière (non-bâti) :	11,57 %

*Après visa de légalisation, la présente délibération sera transmise à monsieur le receveur principal de la trésorerie d'Argentan.*

Fin de séance : 21h